

Je suis personnel UJM

ACCÉDER AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES DE L'UJM

La procédure d'activation de votre compte UJM (à l'aide d'une adresse mail perso)

Lors de la signature de votre contrat à l'UJM (Service RH ou école doctorale), vous avez fourni les informations nécessaires à la création de votre compte : vos nom et prénom, date de naissance et une adresse mail personnelle VALIDE (si vous en possédez une).

! Attention :

Il est très important de fournir une adresse mail personnelle **sans erreur de saisie et valide** : un lien d'activation sera envoyé à l'adresse que vous aurez renseignée pour terminer l'activation de votre compte.

Une fois votre dossier administratif traité, vous recevez (sur l'adresse mail personnelle que vous avez fournie), le message suivant : «Votre compte a été créé, vous pouvez maintenant l'activer».

Cliquez sur le lien contenu dans ce message : vous êtes redirigé vers l'application de gestion des comptes de l'UJM. Laissez-vous guider par la procédure qui vous est proposée.

Dès votre inscription auprès du service RH ou de l'école doctorale, vous obtenez une adresse mail universitaire : @univ-st-etienne.fr

Sélection status Identification Mail de confirmation Validation Charte Activation Compte

FAQ

Recopier le code de sécurité

Recopiez le code de sécurité

- Choisissez votre catégorie -

Envoyer

La procédure d'activation de votre compte UJM (sans fournir d'adresse mail perso)

Pour obtenir vos codes d'accès, contactez la DSI (Direction du Système d'Information) afin de demander l'édition de vos codes d'accès aux ressources de l'UJM. Ils vous seront renvoyés par courrier postal.

☎ Accueil DSI au 04 69 66 31 04

✉ dsi.secretariat@univ-st-etienne.fr